

LEGENDE

- Limite de commune
- - - Limite de zone, de secteur
- ZONES URBAINES**
- UA** Zone de constructions en ordre comblé. Habitat, Services, Activités
- UEP** Zone d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UH** Zone d'habitat principalement
- Emplacement réservé pour équipements publics
- Barrière de recel obligatoire des constructions
- Périmètre d'éloignement HSD et ICPE
- ZONES NATURELLES**
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle et forestière
- Espace boisé classé
- Espace Bois Classé et massif de plus de 100 ha
- Cours d'eau
- Axe de ruissellement temporaire lors dorage
- Alluvions tourbeuses compressibles et risque de présence d'eau à moins de 2 mètres de profondeur

LEGENDE

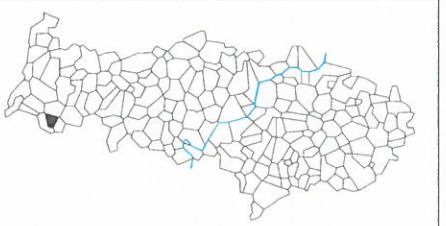
- Protections au titre de l'article L. 123.1.5.6° du Code de l'Urbanisme
- Sentier piétonnier existant ou à créer, à conserver
- Protections au titre de l'article L.123.1.5.7° du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine bâti local à préserver
- Patrimoine bâti lié à l'eau à préserver
- Mur de clôture maçonné existant à préserver et à restaurer
- Composition du bâti et cour intérieure à préserver
- Mairie artistique à préserver
- Zones de protection de captage d'eau potable
- Captage d'eau potable
- Immédiate
- Rapprochée
- Eloignée

Altération d'aménagement	Débitaire	Superficie de l'aménagement
1 Création d'un aménagement existant	Littrage	1 400 m²
2 Création d'un aménagement de type et d'un axe de développement existant	Composé	1 700 m²
3 Aménagement de caractère	Composé	1 200 m²
4 Axe d'axe de développement existant	Composé	4 170 m²
5 Création d'un aménagement	Composé	1 500 m²
6 Création d'un aménagement de caractère	Composé	2 700 m²

NOTA : L'ensemble du département du Val d'Oise est classé zone à risque d'exposition au plomb (AP 22/12/2000)

Département du Val d'Oise

COMMUNE DE VIENNE-EN-ARTHIES



PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

N° INSEE : 95656 ECHELLE : 1/2000

Créé par la S.A.R.L. d'Architecture et d'Urbanisme A. GENIN et M. SEIGNON
6 avenue de France - 95000 PANTIN

P.L.U. approuvé le : 26 septembre 2012